



Droits image pour une sari liquidité

Par **sparisot**, le **04/04/2012** à **22:02**

Bonjour,
ma sarl est liquidée depuis septembre 2011 et j'avais oublié de clôturer le site web qui avait une image non libre de droit. Getty image me demande maintenant 700 euros pour l'utilisation de cette image ?

Dois je payer compte tenu du fait que la sari n'existe plus ?

Merci pour votre aide
Bien cordialement